

INTERREG V Rhin Supérieur

Guide des livrables

INTRODUCTION

Dans le cadre de la période de programmation 2014-2020 et à la demande de la Commission européenne, la contribution concrète des projets cofinancés aux objectifs du programme INTERREG V Rhin Supérieur est devenue plus importante.

Pour cette raison, tous les projets doivent contribuer à des indicateurs de réalisation. Concrètement, cette contribution se matérialise par des livrables, c'est-à-dire un ensemble de réalisations concrètes et chiffrables, qui sont fixées individuellement par et pour chaque projet et doivent être atteintes au cours de sa mise en œuvre.

Le guide des livrables du programme INTERREG V Rhin Supérieur a vocation à fournir aux bénéficiaires l'ensemble des informations nécessaires à différents stades : la définition des livrables et des valeurs cibles correspondantes lors de l'élaboration du plan de travail du projet, le suivi et la remontée des livrables au cours de la vie du projet.

DEFINITIONS

Livable

Un livrable se définit comme un ensemble quantifiable de réalisations concrètes mises en œuvre dans le cadre d'un projet. Les livrables sont définis par les partenaires du projet et rattachés à des actions du plan de travail au regard des activités prévues. Pour chaque livrable, des valeurs cibles sont définies. Les partenaires du projet s'engagent à la fois sur l'objectif, les valeurs cibles, le suivi et la justification de chaque livrable.

Réalisation

Une réalisation correspond à l'unité fournie au titre d'un livrable. Ainsi, la valeur cible d'un livrable correspond à autant de réalisations.

Type de livrables

Un type de livrables permet de regrouper des livrables régis par les mêmes critères. Ainsi, à travers leur rattachement à un type de livrables, il est possible d'assurer que chaque livrable apporte une contribution à l'indicateur de réalisation correspondant, conformément aux critères de sélection du programme INTERREG V Rhin Supérieur.

Indicateurs de réalisation

Il s'agit d'indicateurs qui mesurent, à l'échelle du programme INTERREG Rhin Supérieur, des réalisations correspondant à certaines caractéristiques et qui ont été mises en œuvre par l'ensemble des projets cofinancés.

Indicateurs du Programme opérationnel

La plupart des indicateurs de réalisation sont inscrits dans le Programme opérationnel (PO) et rattachés à un ou plusieurs objectifs spécifiques. Par conséquent, les projets ne peuvent contribuer qu'aux indicateurs du PO correspondants à l'objectif spécifique sélectionné. Pour ces indicateurs, des valeurs cibles ont été définies pour l'année 2023.

Indicateurs de communication

Cet autre type d'indicateurs de réalisation sert à mesurer l'ampleur et la portée des mesures de communication mises en œuvre par les projets cofinancés. Ils ne sont pas inscrits dans le Programme opérationnel, n'ont pas de valeurs cibles et ne sont rattachés à aucun objectif spécifique. Par conséquent, tous les projets peuvent contribuer à ces indicateurs.

CONTEXTE : LE SUIVI DES LIVRABLES DU PROJET

Chaque projet doit contribuer aux indicateurs de réalisation du programme INTERREG V Rhin Supérieur grâce aux livrables inscrits dans son plan de travail. Par conséquent, chaque livrable doit être rattaché au type de livrables correspondant à l'indicateur visé. Par ailleurs, pour chaque livrable, une valeur cible doit être fixée. Elle correspond au nombre total de réalisations qui devra être atteint par le projet au titre de ce livrable. La valeur est fixée par les partenaires de projet, avec, si nécessaire, l'appui du Secrétariat conjoint.

Exemple :

Indicateur de réalisation : Nombre de participant à des programmes communs d'éducation et de formation (...)

Type de livrables: Participants à des programmes communs d'éducation et de formation (...)

Livrable : Participants à la formation X (Valeur cible : 200)

Réalisations : Participant 1, Participant 2, Participant 3, ...

Tout au long du projet, le niveau de réalisation de ces livrables doit être renseigné (valeurs atteintes) et documenté (informations complémentaires relatives aux réalisations, justificatifs) par le biais de rapports de livrables. Ces rapports de livrables font alors l'objet d'un contrôle par l'Autorité de gestion (pour plus d'informations, se référer au Manuel du programme).

Si les informations fournies ne permettent pas de justifier de la contribution des livrables aux indicateurs de réalisation du programme INTERREG V Rhin Supérieur, ou si les objectifs en termes de livrables ne sont pas atteints, des conséquences financières (suspension de paiement) peuvent en découler pour les projets concernés.

Pour cette raison, il est primordial que la meilleure contribution de chaque livrable inscrit dans le plan de travail à l'indicateur de réalisation correspondant soit assurée. Par conséquent, chaque livrable doit être défini et mis en œuvre de manière à tenir compte de l'ensemble des critères régissant le type de livrables concerné. Il est tout aussi important que le chiffrage des réalisations prévisionnelles et effectives respecte les particularités de ce type de livrable.

A cet effet, il convient de tenir compte, dès l'élaboration du projet, des **critères relatifs à l'établissement et à la restitution des livrables du projet**, présentés dans ce document. Ils concernent la nature des réalisations à prendre en compte, les informations nécessaires à leur identification, les pièces permettant de justifier de leur mise en œuvre effective, ainsi que les méthodes s'appliquant à leur chiffrage.

En raison de la nature très différenciée des indicateurs de réalisation du programme INTERREG V Rhin Supérieur, ces éléments peuvent varier selon le type de livrables concerné. Toutefois, un certain nombre de dispositions s'appliquent à l'ensemble des livrables.

STRUCTURE DU GUIDE

Le présent guide présente, dans une première partie, les règles et critères s'appliquant à l'ensemble des livrables. Dans une seconde partie, il détaille les dispositions spécifiques à chaque type de livrables.

Partie A : Dispositions générales

Afin de contribuer aux indicateurs de réalisation du programme, les livrables et réalisations pris en compte doivent répondre à des critères qualitatifs et formels. Ainsi, sur le plan qualitatif, seuls pourront être pris en compte des livrables et réalisations contribuant au périmètre du type de livrables concerné. Par ailleurs, sur le plan formel, chaque livrable et chaque réalisation pris en compte devra apporter une contribution effective à l'indicateur concerné.

Concernant le respect du critère qualitatif, l'Autorité de gestion vérifiera que la **nature des livrables et réalisations** correspond en tout point à la définition proposée dans le présent document au titre du type de livrables concerné. Pour cela, elle s'appuiera sur les **informations complémentaires et pièces justificatives**. Le cas échéant, à la demande de l'Autorité de gestion, des informations et pièces supplémentaires devront être fournies.

En ce qui concerne le critère formel, il convient de distinguer deux dimensions de la contribution effective : d'une part, il doit être démontré que **chaque livrable et chaque réalisation a effectivement été mis en œuvre**. Ainsi, seuls pourront être pris en compte les livrables et réalisations dont la mise en œuvre effective est justifiée par des **pièces probantes**.

Celles-ci sont différentes selon les types de livrables concernés. Il peut s'agir, par exemple, d'une attestation de participation à une formation, d'un exemplaire de flyer, d'un inventaire d'espèces menacées ... Les pièces originales concernées sont à conserver par les bénéficiaires et pourront faire l'objet de vérifications sur place. Pour cette raison, le lieu de conservation de chaque pièce devra être communiqué à l'Autorité de gestion.

D'autre part, seules les réalisations inédites constituent une contribution effective aux indicateurs du programme. En effet, **chaque réalisation ne peut être comptabilisée qu'une seule fois** tout au long du projet. Le chiffrage des réalisations nécessitera donc la **suppression des éventuels doublons** par les bénéficiaires concernés.

L'Autorité de gestion pourra vérifier, lors du contrôle des rapports de livrables, que chaque réalisation n'ait bien été prise en compte qu'une seule fois. Pour cela, elle s'appuiera sur les **informations complémentaires et pièces justificatives** mentionnées. Par ailleurs, la suppression des doublons fera également l'objet de vérifications sur place menées, le cas échéant, par l'Autorité de gestion. Par conséquent, chaque projet devra être en mesure de fournir, à la demande de l'Autorité de gestion, les **informations et pièces ayant permis la vérification et suppression des éventuels doublons**.

Certains types de livrables sont particulièrement susceptibles de voir une seule et même réalisation comptabilisée et justifiée plusieurs fois dans le cadre du même projet. Ceci nécessitera donc la suppression des éventuels doublons. Par ailleurs, il existe d'autres cas, où le chiffrage des réalisations peut nécessiter un traitement spécifique des informations récoltées. Ainsi, pour certains types de livrables, il pourra s'avérer nécessaire de **transformer des données brutes**, afin de connaître le nombre de réalisations recherchées.

Le présent guide précise, pour chaque type de livrables concerné, les dispositions spécifiques quant à la manière de comptabiliser les réalisations. Si des calculs sont effectués lors de la mise en œuvre d'un projet pour déterminer, sur la base des informations récoltées et justifiées, le nombre effectif de réalisations, les **informations utiles relatives au(x) calcul(s) entrepris** devront être transmises à l'Autorité de gestion dans le cadre des rapports de livrables.

Recommandation

Afin de disposer des informations nécessaires et de faciliter leur restitution, il est recommandé aux projets de mettre en place, pour chaque livrable, un suivi numérique des réalisations.

Celui-ci devra permettre d'assurer, dès la préparation de l'action concernée, le recueil et le suivi des informations nécessaires, la production de modèles de pièces permettant d'en justifier, ainsi que leur transcription dans le rapport de livrables.

Partie B : Dispositions spécifiques

Cette seconde partie du Guide des livrables présente les dispositions spécifiques qui s'appliquent aux types de livrables en lien avec les indicateurs du Programme opérationnel, puis celles relatives aux types de livrables en lien avec les indicateurs de communication.

Les dispositions spécifiques couvrent la définition, les informations complémentaires, ainsi que les justificatifs à fournir pour chaque type de livrables.

Dans le cadre de la **définition des types de livrables**, la nature des réalisations à prendre en compte est précisée, ainsi que les particularités, le cas échéant, qui peuvent s'imposer quant aux chiffrages de celles-ci.

Concernant les **informations complémentaires**, chacune des informations demandées au titre d'un type de livrables devra être collectée et rapportée à l'Autorité de gestion, dans le cadre du rapport de livrables, **pour chaque réalisation** citée.

Pour ce qui est des **justificatifs**, ceux-ci doivent être de nature à fournir les informations (probantes) demandées au sujet des réalisations citées. La nature et le nombre des pièces qui seront à fournir, au titre de chaque type de livrable, **peut donc varier fortement** selon le format et les contenus des pièces qui auront été produits lors de la mise en œuvre du projet.

Recommandation

Il est recommandé d'adopter, au sein du groupe de projet, une méthode commune de recueil des informations nécessaires, et ce dès le début de la période de réalisation.

De cette manière, il est possible de définir, de manière anticipée, quelles sont les informations complémentaires et pièces justificatives à obtenir, quand, comment et par quel partenaire.

Par ailleurs, afin de disposer de toutes les informations et limiter le nombre de pièces à produire, il est recommandé de développer des modèles communs de pièces justificatives, qui comprennent toutes les informations nécessaires.

1) Dispositions spécifiques relatives aux types de livrables en lien avec les indicateurs du Programme opérationnel

Les types de livrables en lien avec les indicateurs du Programme opérationnel (PO) sont présentés par axe prioritaire et objectif spécifique. Dès lors, pour connaître les dispositions spécifiques relatives aux types de livrables qui concernent votre projet, il suffira de vous référer à l'axe prioritaire, ainsi qu'à l'objectif spécifique auquel votre projet est rattaché.

Pour chaque indicateur du PO, des valeurs cibles, et le cas échéant des valeurs intermédiaires, sont définies dans le PO. Ces valeurs devront être atteintes par la somme des projets cofinancés. Les contributions des projets aux types de livrables en lien avec ces indicateurs sont de ce fait soumises à des obligations d'information et de justification précises.

**Axe prioritaire A : Croissance intelligente –
Faire du Rhin supérieur une région transfrontalière de la connaissance et
de l'innovation compétitive sur le plan international**

**Objectif spécifique 1 : Accroître les capacités transfrontalières
pour une R&I de pointe dans le Rhin supérieur**

Etablissements de recherche participant à des projets de recherche
transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux

Dans le cadre de ce type de livrables sont pris en compte les instituts, laboratoires, services cliniques ou autres entités fonctionnelles auprès d'organismes de recherche, d'universités, d'hôpitaux universitaires et d'établissements d'enseignement supérieur (« établissements de recherche »), dont l'activité principale doit être la R&D et qui prennent activement part à la mise en œuvre du projet.

Chaque établissement ne peut être comptabilisé qu'une seule fois par projet. Des établissements de recherche qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisés.

Informations complémentaires	- nom de l'institut, du laboratoire, service clinique ou autre entité fonctionnelle - localisation¹ - organisme(s) de rattachement²
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu de la participation au projet (ordre du jour, compte-rendu, ...) - pièce(s) justifiant de la participation de chaque établissement (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

¹ En cas d'établissement situés sur plusieurs sites, renseigner l'ensemble de ces derniers.

² En cas d'établissement porté par plusieurs organismes, renseigner l'ensemble de ces derniers.

Chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées

Lorsque des infrastructures et grands équipements de recherche sont mis en place, élargis ou renforcés dans le cadre du projet au sein d'un établissement de recherche (voir ci-dessus), ce type de livrables recense le nombre de postes de chercheurs dans ces établissements.

Sont comptabilisés les Equivalents Temps Plein (ETP) impliqués directement dans des activités de R&D.

Informations complémentaires	- nom de l'établissement de recherche concerné - nombre de personnes concernées - répartition des personnes par genre
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la nature de l'amélioration entreprise au sein de l'établissement de recherche (facture, cahier des charges techniques, ...) - pièce(s) justifiant du nombre d'ETP concernés (attestation signée par les Ressources Humaines)

Entreprises coopérant avec des organismes de recherche

Il s'agit de mesurer le nombre d'entreprises³ participant à des échanges contribuant aux activités de la R&D menées dans le cadre du projet par des établissements de recherche (ateliers de travail, enquêtes, etc.).

Chaque entreprise ne peut être comptabilisée qu'une seule fois par projet. Des entreprises qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisées.

Informations complémentaires	- nom de l'entreprise - localisation - établissement de recherche concerné
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu des échanges réalisés - pièce(s) justifiant de la participation de chaque entreprise (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

³ Personne morale produisant des produits ou des services pour répondre aux besoins du marché et en vue de réaliser un bénéfice.

Participants à des programmes communs d'éducation et de formation
soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur
et professionnel par-delà les frontières

Sont ici recensées les personnes participant à des cours, formations et autres activités développées et/ou mises en œuvre dans le cadre du projet visant la transmission de connaissances et de compétences scientifiques et techniques (ci-après : programmes).

Un participant ne peut être comptabilisé qu'une seule fois par programme, qu'il y participe une ou plusieurs fois. A l'inverse, un même participant prenant part à différents programmes peut être comptabilisé une fois pour chacun des programmes auxquels il participe.

Informations complémentaires	- intitulé du programme - date du programme - lieu du programme
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu du programme (ordre du jour, flyer, brochure, ...) - pièce(s) justifiant de la participation de chaque personne (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

Outils de coordination développés de manière transfrontalière

Sont pris en compte les outils numériques ou physiques développés dans le cadre du projet, qui permettent l'harmonisation et l'articulation transfrontalière entre activités et/ou acteurs des établissements de recherche du Rhin supérieur (voir ci-dessus), ainsi que des entreprises.

Informations complémentaires	- intitulé de l'outil - format - adresse URL, le cas échéant
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant des caractéristiques et des fonctionnalités de l'outil de coordination (exemplaire de l'outil physique ou numérique, cahier des charges techniques, ...)

Objectif spécifique 2 : Accroître la participation des entreprises
à des projets transfrontaliers de R&I en
partenariat avec les organismes de recherche et d'enseignement supérieur

Etablissements de recherche participant à des projets de recherche
transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux

Dans le cadre de ce type de livrables sont pris en compte les instituts, laboratoires, services cliniques ou autres entités fonctionnelles auprès d'organismes de recherche, d'universités, d'hôpitaux universitaires et d'établissements d'enseignement supérieur (« établissements de recherche »), dont l'activité principale doit être la R&D et qui prennent activement part à la mise en œuvre du projet.

Chaque établissement ne peut être comptabilisé qu'une seule fois par projet. Des établissements de recherche qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisés.

Informations complémentaires	- nom de l'institut, du laboratoire, service clinique ou autre entité fonctionnelle - localisation⁴ - organismes de rattachement⁵
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu de la participation au projet (ordre du jour, compte-rendu, ...) - pièce(s) justifiant de la participation de chaque établissement (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

Entreprises coopérant avec des organismes de recherche

Il s'agit de mesurer le nombre d'entreprises⁶ participant à des échanges contribuant aux activités de la R&D menées dans le cadre du projet par des établissements de recherche (ateliers de travail, enquêtes, etc.).

Chaque entreprise ne peut être comptabilisée qu'une seule fois par projet. Des entreprises qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisées.

Informations complémentaires	- nom de l'entreprise - localisation - établissement de recherche concerné
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu des échanges réalisés - pièce(s) justifiant de la participation de chaque entreprise (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

⁴ En cas d'établissement situés sur plusieurs sites, renseigner l'ensemble de ces derniers.

⁵ En cas d'établissement porté par plusieurs organismes, renseigner l'ensemble de ces derniers.

⁶ Personne morale produisant des produits ou des services pour répondre aux besoins du marché et en vue de réaliser un bénéfice.

Objectif spécifique 3 : Augmenter le nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur

Etablissements de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux

Dans le cadre de ce type de livrables sont pris en compte les instituts, laboratoires, services cliniques ou autres entités fonctionnelles auprès d'organismes de recherche, d'universités, d'hôpitaux universitaires et d'établissements d'enseignement supérieur (« établissements de recherche »), dont l'activité principale doit être la R&D et qui prennent activement part à la mise en œuvre du projet.

Chaque établissement ne peut être comptabilisé qu'une seule fois par projet. Des établissements de recherche qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisés.

Informations complémentaires	- nom de l'institut, du laboratoire, service clinique ou autre entité fonctionnelle - localisation⁷ - organismes de rattachement⁸
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la nature de la participation (ordre du jour, compte-rendu, ...) - pièce(s) justifiant de la participation de chaque établissement (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

Entreprises coopérant avec des organismes de recherche

Il s'agit de mesurer le nombre d'entreprises⁹ participant à des échanges contribuant aux activités de la R&D menées dans le cadre du projet par des établissements de recherche (ateliers de travail, enquêtes, etc.).

Chaque entreprise ne peut être comptabilisée qu'une seule fois par projet. Des entreprises qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisées.

Informations complémentaires	- nom de l'entreprise - localisation - établissement de recherche concerné
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu des échanges réalisés - pièce(s) justifiant de la participation de chaque entreprise (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

⁷ En cas d'établissement situés sur plusieurs sites, renseigner l'ensemble de ces derniers.

⁸ En cas d'établissement porté par plusieurs organismes, renseigner l'ensemble de ces derniers.

⁹ Personne morale produisant des produits ou des services pour répondre aux besoins du marché et en vue de réaliser un bénéfice.

Axe prioritaire B : Croissance durable – Promouvoir un développement respectueux de l'environnement dans les territoires, l'économie et la mobilité de l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

Objectif spécifique 4 : Améliorer la protection des espèces végétales et animales sur le plan transfrontalier dans l'espace du Rhin supérieur

Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien en vue d'atteindre un meilleur état de conservation

Est évaluée dans le cadre de ce type de livrable la surface cumulée de zones ayant fait l'objet de mesures permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces et des écosystèmes ciblés dans le cadre du projet.

La surface comptabilisée se mesure en hectares. Une même superficie ne peut être comptabilisée qu'une seule fois par mesure mise en œuvre.

Informations complémentaires	- nature de la mesure mise en œuvre - espèce(s) et/ou écosystème(s) ciblé(s)
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité de l'amélioration - pièce(s) justifiant de la localisation et du périmètre de la zone concernée (carte de la zone, données SIG, ...)

Nouvelles stratégies et instruments pour la protection des espèces et l'amélioration de la qualité des services liés aux écosystèmes

Au sein de ce type de livrable sont recensées les réalisations suivantes, développées dans le cadre du projet, afin de protéger des espèces animales et végétales, de préserver l'état de conservation et d'améliorer les fonctionnalités des sols, des eaux de surface et souterraines, des zones de prairie, humides et forestières :

- les **stratégies** : ensemble cohérent d'informations, d'orientations, de mesures et d'objectifs visant à encadrer l'activité des acteurs concernés ;
- les **instruments** : réalisations physiques et/ou numériques pouvant être employées directement pour obtenir un effet recherché.

Informations complémentaires	- intitulé de la stratégie ou de l'instrument - espèce(s) et/ou service(s) lié(s) aux écosystèmes ciblé(s)
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité de la stratégie ou de l'instrument

Objectif spécifique 5 : Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes dans l'espace du Rhin supérieur

Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien
en vue d'atteindre un meilleur état de conservation

Est évaluée dans le cadre de ce type de livrable la surface cumulée de zones ayant fait l'objet de mesures permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces et des écosystèmes ciblés dans le cadre du projet.

La surface comptabilisée se mesure en hectares. Une même superficie ne peut être comptabilisée qu'une seule fois par mesure mise en œuvre.

Informations complémentaires	- nature de la mesure mise en œuvre - espèce(s) et/ou écosystème(s) ciblé(s)
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité de l'amélioration - pièce(s) justifiant de la localisation et du périmètre de la zone concernée (carte de la zone, données SIG, ...)

Nouvelles stratégies et instruments pour la protection des espèces
et l'amélioration de la qualité des services liés aux écosystèmes

Au sein de ce type de livrable sont recensées les réalisations suivantes, développées dans le cadre du projet, afin de protéger des espèces animales et végétales, de préserver l'état de conservation et d'améliorer les fonctionnalités des sols, des eaux de surface et souterraines, des zones de prairie, humides et forestières :

- les **stratégies** : ensemble cohérent d'informations, d'orientations, de mesures et d'objectifs visant à encadrer l'activité des acteurs concernés ;
- les **instruments** : réalisations physiques et/ou numériques pouvant être employées directement pour obtenir un effet recherché.

Informations complémentaires	- intitulé de la stratégie ou de l'instrument - espèce(s) et/ou service(s) lié(s) aux écosystèmes ciblé(s)
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité de la stratégie ou de l'instrument

Objectif spécifique 6 : Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur

Entreprises bénéficiant d'un soutien

Dans le cadre de ce type de livrable sont recensées toutes les entreprises bénéficiant sur le plan financier, matériel et/ou informatif des actions mises en œuvre dans le cadre du projet.

Une même entreprise ne peut être prise en compte qu'une seule fois par projet. Des entreprises qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisées. Toutes les entreprises recensées sous le type de livrables *Entreprises recevant un soutien non-financier* doivent également être reportées dans ce type de livrables.

Informations complémentaires	- nom de l'entreprise - localisation
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la nature et du contenu du soutien reçu - pièces justifiant de chaque entreprise concernée (attestations de participation signées, liste d'émargement,...)

Entreprises recevant un soutien non-financier

Contrairement au type de livrables précédent, sont ici prises en compte les entreprises bénéficiant uniquement sur le plan matériel et/ou informatif des actions menées dans le cadre du projet.

Une même entreprise ne peut être prise en compte qu'une seule fois tout au long de la durée de réalisation du projet. Des entreprises qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisées. Toutes les entreprises recensées sous ce type de livrables doivent également être reportées dans le type de livrables *Entreprises bénéficiant d'un soutien*.

Informations complémentaires	- nom de l'entreprise - localisation
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la nature et du contenu du soutien reçu - pièces justifiant de chaque entreprise concernée (attestations de participation signées, liste d'émargement, ...)

Nouveaux concepts, outils et installations favorisant
la diminution de l'impact environnemental
dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur

Au sein de ce type de livrable sont recensées les réalisations suivantes, développées dans le cadre du projet, afin de favoriser (1) la diminution de la consommation des sols par l'utilisation rationalisée des surfaces, (2) la mobilisation de potentiels complémentaires pour la réduction de la consommation énergétique ainsi que la production et l'utilisation d'énergies renouvelables, et/ou (3) le développement de branches économiques efficaces en ressources :

- les **concepts** : ensembles d'informations et de mesures offrant un modèle d'action(s) en vue d'atteindre un objectif recherché ;
- les **outils** : réalisations physiques et/ou numériques pouvant être employées directement pour obtenir un effet recherché ;
- les **installations** : infrastructures et équipements contribuant à l'effet recherché.

Informations complémentaires	- intitulé du concept, de l'outil ou de l'installation - diminution de l'impact environnemental ciblé¹⁰ - secteur ciblé¹¹
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité du concept, de l'outil ou de l'installation

Nouveaux supports d'information et de mesures de sensibilisation mis en place

Sont recensés l'ensemble des supports physiques, numériques et/ou audiovisuels ayant vocation à fournir des informations spécifiques, ainsi que les activités contribuant à faire prendre conscience à un public-cible d'une problématique et/ou faire évoluer son appréciation sur une situation donnée. Ces supports et mesures doivent être mis en œuvre dans le cadre du projet afin de contribuer à la diminution de l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur.

Informations complémentaires	- intitulé du support d'information ou de la mesure de sensibilisation - diminution de l'impact environnemental ciblé¹⁰ - secteur ciblé¹¹
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité du support d'information ou de la mesure de sensibilisation (support concerné, ...)

¹⁰ A renseigner parmi un des items suivants: utilisation rationalisée des surfaces, utilisation des énergies renouvelables et efficacité énergétique, réduction de la consommation des ressources.

¹¹ A renseigner parmi un des items suivants : économie, logement, installations publiques.

Objectif spécifique 7 :
Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement
de transports à faible impact environnemental dans l'espace du Rhin supérieur

Nouveaux concepts, outils et installations favorisant
les transports respectueux de l'environnement

Dans le cadre de ce type de livrables sont mesurées les réalisations suivantes, développées dans le cadre du projet, afin de limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible environnemental :

- les **concepts** : ensembles d'informations et de mesures offrant un modèle d'action(s) en vue d'atteindre un objectif recherché ;
- les **outils** : réalisations physiques et/ou numériques pouvant être employées directement pour obtenir un effet recherché ;
- les **installations** : infrastructures et équipements contribuant à l'effet recherché.

Informations complémentaires	- intitulé du concept, de l'outil ou de l'installation - développement recherché¹²
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité du concept, de l'outil ou de l'installation

¹² A renseigner parmi un des items suivants : amélioration des interconnexions transfrontalières, nouvelles offres de mobilité, ou amélioration des services aux utilisateurs.

Axe prioritaire C : Croissance inclusive – Promouvoir l'emploi dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

Objectif spécifique 8 : Etendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur

Entreprises bénéficiant d'un soutien

Dans le cadre de ce type de livrable sont recensées toutes les entreprises bénéficiant sur le plan financier, matériel et/ou informatif des actions mises en œuvre dans le cadre du projet.

Une même entreprise ne peut être prise en compte qu'une seule fois par projet. Des entreprises qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisées.

Informations complémentaires	- nom de l'entreprise - localisation
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la nature et du contenu du soutien reçu - pièces justifiant de chaque entreprise concernée (attestations de participation signées, liste d'émargement, ...)

Participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières

Sont ici recensées les personnes participant à des cours, formations et autres activités développées et/ou mises en œuvre dans le cadre du projet visant la transmission de connaissances et de compétences économiques, commerciales et techniques (ci-après : programmes).

Un participant ne peut être comptabilisé qu'une seule fois par programme, qu'il y participe une ou plusieurs fois. A l'inverse, un même participant prenant part à différents programmes peut être comptabilisé une fois pour chacun des programmes auxquels il participe.

Informations complémentaires	- intitulé du programme - date du programme - lieu du programme
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu du programme (ordre du jour, flyer, brochure, ...) - pièce(s) justifiant de la participation de chaque personne (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

Objectif spécifique 9 : Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur

Entreprises bénéficiant d'un soutien

Dans le cadre de ce type de livrable sont recensées toutes les entreprises bénéficiant sur le plan financier, matériel et/ou informatif des actions mises en œuvre dans le cadre du projet.

Une même entreprise ne peut être prise en compte qu'une seule fois par projet. Des entreprises qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisées.

Informations complémentaires	- nom de l'entreprise - localisation
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la nature et du contenu du soutien reçu - pièces justifiant de chaque entreprise concernée (attestations de participation signées, liste d'émargement, ...)

Participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières

Sont ici recensées les personnes participant à des cours, formations et autres activités développées et/ou mises en œuvre dans le cadre du projet visant la transmission de connaissances et de compétences économiques, commerciales et techniques (ci-après : programmes).

Un participant ne peut être comptabilisé qu'une seule fois par programme, qu'il y participe une ou plusieurs fois. A l'inverse, un même participant prenant part à différents programmes peut être comptabilisé une fois pour chacun des programmes auxquels il participe.

Informations complémentaires	- intitulé du programme - date du programme - lieu du programme
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu du programme (ordre du jour, flyer, brochure, ...) - pièce(s) justifiant de la participation de chaque personne (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

Utilisateurs de produits, offres et services créés ou améliorés
dans les secteurs du tourisme, des médias et de la créativité

Dans ce type de livrables sont prises en compte les réalisations suivantes, mises en place, complétées ou renforcées dans le cadre du projet, afin d'accroître l'attractivité de la région du Rhin supérieur en tant qu'espace touristique et dans les domaines de la culture et de la créativité, ainsi que d'améliorer l'état de préservation et les capacités d'exploitation touristique des sites du patrimoine naturel et culturel :

- les **produits** : supports physiques et/ou numériques pouvant être utilisés pour bénéficier directement et individuellement d'un contenu ou d'une fonctionnalité;
- les **offres** : propositions d'activités et/ou d'expériences physiques, numériques et/ou intellectuelles sur la base de contenus spécifiques ;
- les **services** : prestations permettant de bénéficier de contenus et / ou activités précis.

A travers les utilisateurs, ce type de livrable mesure l'utilisation effective des produits, offres et services. Chaque recours à ces derniers doit donc être pris en compte dans le calcul du nombre d'utilisateurs.

Informations complémentaires	- intitulé du produit, de l'offre ou du service - secteur ciblé¹³
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu du produit, de l'offre ou du service, ainsi que le cas échéant de l'amélioration effectuée - pièce(s) justifiant du nombre effectif, par année, d'utilisateurs du produit, de l'offre ou du service (extrait du système de billetterie ...)

Nouvelles mesures de sensibilisation et campagnes d'information
dans les secteurs du tourisme, des médias et de la créativité

Au sein de ce type de livrable sont recensées les activités contribuant à faire prendre conscience à un public cible d'une problématique et/ou faire évoluer son appréciation sur une situation donnée, ainsi que les ensembles d'actions coordonnées ayant vocation à informer un public-cible sur un sujet spécifique. Ces mesures et campagnes doivent être mises en œuvre dans le cadre du projet afin d'accroître l'attractivité de la région du Rhin supérieur en tant qu'espace touristique et dans les domaines de la culture et de la créativité, ainsi que d'améliorer l'état de préservation et les capacités d'exploitation touristique des sites du patrimoine naturel et culturel.

Informations complémentaires	- intitulé de la mesure de sensibilisation ou de la campagne d'information - secteur ciblé¹³
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité de la mesure de sensibilisation et/ou de la campagne d'information (supports utilisés, ...)

¹³ A renseigner parmi un des items suivants : tourisme, médias, créativité.

Objectif spécifique 10 : Augmenter l'emploi transfrontalier dans le Rhin supérieur

Entreprises bénéficiant d'un soutien

Dans le cadre de ce type de livrable sont recensées toutes les entreprises bénéficiant sur le plan financier, matériel et/ou informatif des actions mises en œuvre dans le cadre du projet.

Une même entreprise ne peut être prise en compte qu'une seule fois par projet. Des entreprises qui ne font pas partie du partenariat peuvent être comptabilisées.

Informations complémentaires	- nom de l'entreprise - localisation
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la nature et du contenu du soutien reçu - pièces justifiant de chaque entreprise concernée (attestations de participation signées, liste d'émargement, ...)

Participants à des initiatives de mobilité transfrontalière

Sont prises en compte les personnes parties prenantes de dispositifs et/ou participant à des échanges destinés à améliorer la connaissance des opportunités et /ou le fonctionnement du marché du travail du pays voisin, ainsi que l'intégration professionnelle dans celui-ci, mises en œuvre dans le cadre du projet sous la forme d'activités de conseil, de découverte, d'accompagnement et/ou de séjours prolongés ou répétés de l'autre côté de la frontière (ci-après : initiatives).

Un participant ne peut être comptabilisé qu'une seule fois par initiative de mobilité.

Informations complémentaires	- intitulé de l'initiative - type d'initiative¹⁴ - date(s) de l'initiative - lieu de réalisation / destination de l'initiative
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme, du contenu et de la finalité de l'initiative de mobilité (programme, flyer, brochure, ...) - pièce(s) justifiant de la participation de chaque personne (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

¹⁴ A renseigner parmi un des items suivants : activités de conseil, activités de découverte, activités d'accompagnement, séjours.

Participants à des programmes communs d'éducation et de formation
soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur
et professionnel par-delà les frontières

Sont ici recensées les personnes participant à des cours, formations et autres activités, développées et / ou mises en œuvre dans le cadre du projet, visant la transmission de connaissances et de compétences adaptées à la demande et aux besoins des employeurs de l'espace du Rhin supérieur (ci-après : programme).

Un participant ne peut être comptabilisé qu'une seule fois par programme, qu'il y participe une ou plusieurs fois. A l'inverse, un même participant prenant part à différents programmes peut être comptabilisé une fois pour chacun des programmes auxquels il participe.

Informations complémentaires	- intitulé du programme - date du programme - lieu du programme
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu du programme (ordre du jour, flyer, brochure, ...) - pièce(s) justifiant de la participation de chaque personne (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

Nouvelles offres de formation

Au sein de ce type de livrables sont mesurées les offres de formation développées dans le cadre du projet, visant l'acquisition de compétences adaptées aux besoins des employeurs de l'espace du Rhin supérieur.

Informations complémentaires	- intitulé de l'offre - finalité - public bénéficiaire
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu de la formation (programme, flyer, brochure, ...) - pièce(s) justifiant de la participation de chaque personne (attestations de participation signées et/ou liste d'émargement)

**Axe prioritaire D : Cohésion territoriale –
Promouvoir la coopération transfrontalière entre les administrations et
les citoyens dans l'espace du Rhin supérieur**

**Objectif spécifique 11 : Améliorer l'offre de services transfrontalière
des administrations et des institutions**

Nouveaux concepts, outils et installations pour la coopération administrative et citoyenne

Dans le cadre de ce type de livrables sont mesurées les réalisations suivantes, développées dans le cadre du projet, afin d'améliorer l'offre de services des administrations et institutions:

- les **concepts** : ensembles d'informations et de mesures offrant un modèle d'action(s) en vue d'atteindre un objectif recherché ;
- les **outils** : réalisations physiques et/ou numériques pouvant être employées directement pour obtenir un effet recherché ;
- les **installations** : infrastructures et équipements contribuant à l'effet recherché.

Informations complémentaires	- intitulé du concept, de l'outil ou de l'installation - amélioration recherchée¹⁵
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité du concept, de l'outil ou de l'installation

Utilisateurs de nouveaux concepts, outils, installations et services
pour la coopération administrative et citoyenne

Dans ce type de livrables sont prises en compte les réalisations suivantes, développés dans le cadre du projet, afin d'améliorer l'offre de services des administrations et des institutions :

- les **concepts** : ensembles d'informations et de mesures offrant un modèle d'action(s) en vue d'atteindre un objectif recherché ;
- les **outils** : réalisations physiques et/ou numériques pouvant être employées directement pour obtenir un effet recherché ;
- les **installations** : infrastructures et équipements contribuant à l'effet recherché ;
- les **services** : prestations permettant de bénéficier de contenus et / ou activités précis.

A travers les utilisateurs, ce type de livrable mesure l'utilisation effective des concepts, outils, installations et services. Chaque recours à ces derniers doit donc être pris en compte dans le calcul du nombre d'utilisateurs.

Informations complémentaires	- intitulé du concept, de l'outil, de l'installation et du service - amélioration recherchée¹⁵
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme du contenu, de la finalité et, le cas échéant, du cadre organisationnel du concept, de l'outil, de l'installation ou du service - pièce(s) justifiant du nombre effectif d'utilisateurs, par année, du concept, de l'outil, de l'installation ou du service

¹⁵ A renseigner parmi un des items suivants : concertations plus systémiques, élargissement de projets pilotes, renforcement de services et structures communs, meilleure gouvernance, meilleure visibilité des résultats.

Objectif spécifique 12 : Augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur

Nouveaux concepts, outils et installations pour la coopération administrative et citoyenne

Dans le cadre de ce type de livrables sont mesurées les réalisations suivantes, développées dans le cadre du projet, afin d'augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur:

- les **concepts** : ensembles d'informations et de mesures offrant un modèle d'action(s) en vue d'atteindre un objectif recherché ;
- les **outils** : réalisations physiques et/ou numériques pouvant être employées directement pour obtenir un effet recherché ;
- les **installations** : infrastructures et équipements contribuant à l'effet recherché.

Informations complémentaires	- intitulé du concept, de l'outil ou de l'installation - objectif recherché¹⁶
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité du concept, de l'outil ou de l'installation

Utilisateurs de nouveaux concepts, outils, installations et services pour la coopération administrative et citoyenne

Dans ce type de livrables sont prises en compte les réalisations suivantes, développés dans le cadre du projet, afin d'augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur:

- les **concepts** : ensembles d'informations et de mesures offrant un modèle d'action(s) en vue d'atteindre un objectif recherché ;
- les **outils** : réalisations physiques et/ou numériques pouvant être employées directement pour obtenir un effet recherché ;
- les **installations** : infrastructures et équipements contribuant à l'effet recherché ;
- les **services** : prestations permettant de bénéficier de contenus et / ou activités précis.

A travers les utilisateurs, ce type de livrable mesure l'utilisation effective des concepts, outils, installations et services. Chaque recours à ces derniers doit donc être pris en compte dans le calcul du nombre d'utilisateurs.

Informations complémentaires	- intitulé du concept, de l'outil, de l'installation et du service - objectif recherché¹⁶
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme du contenu, de la finalité et, le cas échéant, du cadre organisationnel du concept, de l'outil, de l'installation ou du service - pièce(s) justifiant du nombre effectif d'utilisateurs, par année, du concept, de l'outil, de l'installation ou du service

¹⁶ A renseigner parmi un des items suivants : orienter la coopération vers les besoins de la société, intégrer la société civile dans la coopération, intensifier l'engagement citoyen dans la coopération.

2) Dispositions spécifiques relatives aux types de livrables en lien avec les indicateurs de communication

Les types de livrables en lien avec les indicateurs de communication sont communs à l'ensemble des projets, indépendamment de l'axe prioritaire et de l'objectif spécifique auquel ceux-ci sont rattachés.

L'objet des indicateurs de communication est de mesurer l'ampleur et la portée des mesures de communication autour du programme, mises en œuvre par les projets cofinancés. Le PO ne contient aucun impératif de résultats pour ces indicateurs. L'Autorité de gestion dispose de ce fait d'un pouvoir d'appréciation plus important en ce qui concerne l'évaluation de la contribution des projets cofinancés à ces types de livrables et les pièces justificatives à fournir.

Pour être comptabilisé dans les indicateurs de communication, l'ensemble des justificatifs relatifs à ces types de livrables doit faire mention de l'Union européenne, du Fonds Européen pour le Développement Régional – FEDER – et du programme INTERREG V Rhin Supérieur.

Participants à un événement d'information généraliste

Au sein de ce type de livrables sont prises en compte les personnes participant à un événement, organisé dans le cadre du projet, dont l'objectif consiste à fournir, à un public non-initié, des informations sur le projet et / ou sur un ou plusieurs aspects thématiques traités dans le cadre de celui-ci.

Informations complémentaires	- intitulé de l'évènement - date de l'évènement - lieu de l'évènement
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme, du contenu et de la finalité de l'évènement (invitation, programme, flyer, ...) - pièces justifiant du nombre de participants à l'évènement (liste d'émargement, photos,...)

Participants à un événement d'information spécialisée

Sont ici recensées les personnes participant à un événement, organisé dans le cadre du projet, dont l'objectif consiste à fournir des informations sur le projet et / ou sur un ou plusieurs aspects thématiques traités dans le cadre de celui-ci à un public d'experts.

Informations complémentaires	- intitulé de l'évènement - date de l'évènement - lieu de l'évènement
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme, du contenu et de la finalité de l'évènement (invitation, programme, flyer, ...) - pièces justifiant du nombre de participants à l'évènement (liste d'émargement, photos,...)

Participants à une formation

Au sein de ce type de livrables sont prises en compte les personnes participant à des manifestations, développées dans le cadre du projet, destinées à permettre l'acquisition de compétences spécifiques (relevant de l'objectif spécifique concerné et autres que celle couvertes par les types de livrables en lien avec le Programme opérationnel).

Informations complémentaires	- intitulé de l'évènement - date de l'évènement - lieu de l'évènement
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme, du contenu et de la finalité de l'évènement (invitation, programme, flyer, ...) - pièces justifiant du nombre de participants à l'évènement (liste d'émargement, photos,...)

Participants à un événement de mise en réseau

Sont ici recensées les personnes participant à une manifestation, développées dans le cadre du projet, visant la rencontre et l'échange entre acteurs et / ou différents publics autour d'une thématique et / ou d'une problématique donnée.

Informations complémentaires	- intitulé de l'évènement - date de l'évènement - lieu de l'évènement
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme, du contenu et de la finalité de l'évènement (invitation, programme, flyer, ...) - pièces justifiant du nombre de participants à l'évènement (liste d'émargement, photos,...)

Connexions à un produit en ligne

Dans le cadre de ce type de livrables sont recensées les visites effectuées sur un site Web, une plateforme interactive, un extranet ou tout autre outil en ligne, mis en place, complétés ou renforcés dans le cadre du projet.

Informations complémentaires	- intitulé du produit en ligne - type de produit en ligne (site Web, Extranet,...) - adresse URL, le cas échéant
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité du produit en ligne - pièce(s) justifiant du nombre de connexions, par année, au produit en ligne

Téléchargements

Sont ici mesurés les téléchargements d'outils et / ou de supports numérique d'information et de communication à partir d'une base de données, d'un site Web ou d'autres outils en ligne, mis en place, complétés ou renforcés dans le cadre du projet.

Informations complémentaires	- intitulé de l'outil / du support téléchargé - type d'outil / de support téléchargé (document, brochure,...) - adresse URL, le cas échéant
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité de l'outil / du support téléchargé - pièce(s) justifiant du nombre de téléchargements, par année, de l'outil / du support

Inscriptions en ligne, abonnements, followers

Dans le cadre de ce type de livrables sont pris en compte les inscriptions, abonnements et / ou suivi systématique enregistrés pour une newsletter, une présence sur les réseaux sociaux, une application et / ou tout autre service en ligne mis en œuvre dans le cadre du projet.

Informations complémentaires	- intitulé du service en ligne - type de service en ligne (newsletter, réseau social,...) - adresse URL, le cas échéant
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité du service en ligne - pièce(s) justifiant du nombre d'inscription, d'abonnements et de followers, par année, du service en ligne

Supports d'information différents conçus

Est recensé ici chacun des différents supports physiques, numériques et/ou audiovisuels, conçus et produits dans le cadre du projet, ayant vocation à fournir des informations spécifiques sur le projet et / ou sur un ou plusieurs aspects thématiques traités dans le cadre de celui-ci.

Informations complémentaires	- intitulé du support d'information - type de support d'information (brochure, film,...)
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité du support d'information (support concerné,...)

Exemplaires distribués d'un support d'information

Au sein de ce type de livrables est mesuré le nombre cumulé d'exemplaires écoulés de supports physiques, numériques et/ou audiovisuels, conçus et produits dans le cadre du projet, ayant vocation à fournir des informations spécifiques sur le projet et / ou sur un ou plusieurs aspects thématiques traités dans le cadre de celui-ci.

Informations complémentaires	- intitulé du support d'information - type de support d'information (brochure, film,...)
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme, du contenu et de la finalité du support d'information (support concerné,...) - pièce(s) justifiant du nombre de pièces écoulées par année (liste de commandes, inventaire des stocks,...)

Exemplaires distribués d'objets publicitaires

En complément au type de livrables précédent est ici pris en compte le nombre cumulé d'exemplaires écoulés d'objets de communication et de promotion, conçus et produits dans le cadre du projet, qui ont vocation de contribuer à la visibilité du projet et qui sont diffusés lors d'événements prévus dans le cadre du projet.

Informations complémentaires	- intitulé de l'objet publicitaire - type d'objet publicitaire
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant de la forme et, le cas échéant, du contenu et de la finalité de l'objet publicitaire (objet concerné, ...) - pièce(s) justifiant du nombre de pièces écoulées par année (liste de commandes, inventaire des stocks,...)

Communications émises par les partenaires du projet (communiqués de presse, annonces, publications scientifiques, etc.)

Sont prises en compte les communications émises par les partenaires dans le cadre du projet. Par communication, il faut entendre la publication, physique, numérique et/ou audiovisuelle, émise directement par les partenaires du projet, d'informations sur le projet et / ou sur un ou plusieurs aspects thématiques traités dans le cadre de celui-ci.

Informations complémentaires	- intitulé de la communication - type de communication (communiqué de presse,...) - date de la communication - voie de diffusion de la communication (type et, le cas échéant, intitulé du média concernée)
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme et du contenu de chaque communication

Conférences de presse organisées

Ce type de livrables recense l'ensemble des conférences de presse organisées par les partenaires du projet, tenues dans le cadre du projet et concernant le projet même et / ou un ou plusieurs aspects thématiques traités dans le cadre de celui-ci.

Informations complémentaires	- objet de la conférence - date de la conférence - lieu de la conférence
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant du cadre organisationnel, de la forme, du contenu et de la finalité de la conférence de presse (dossier de presse distribué,...)

Journalistes présents

Dans le cadre de ce type de livrables sont pris en compte les journalistes effectivement présents à l'occasion d'une conférence de presse ou d'un événement organisé dans le cadre du projet.

Informations complémentaires	- nom du média représenté - intitulé de l'évènement - date de l'évènement - lieu de l'évènement
Justificatifs	- description et pièce(s) justifiant, le cas échéant, du cadre organisationnel, de la forme, du contenu et de la finalité de l'évènement ayant donné lieu à la présence journalistique

Articles parus dans la presse et les médias généralistes avec mention du programme, du FEDER et/ou de l'Union européenne

Dans le cadre de ce type de livrables sont comptabilisés les articles, mentionnant le projet, ainsi que le programme INTERREG, le Fonds Européens pour le Développement Régional (FEDER) et / ou l'Union européenne, publiés par la presse locale, régionale et/ou nationale, ainsi que par les médias audiovisuels, à vocation généraliste.

Informations complémentaires	- titre de l'article - date de parution - identité du média
Justificatifs	- copie de l'article concerné